



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/5168

MJC Ménival - Aménagement intérieur et mise aux normes accessibilité - 29 Avenue de Ménival 69005 Lyon - Opération n° 05081001 - Lancement de l'opération et affectation d'une partie de l'autorisation de programme n°2015-2 - Programme n°00001

Direction de la Construction

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 NOVEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 NOVEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 29 NOVEMBRE 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINÉ, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. DURAND (pouvoir à Mme REYNAUD), Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAMELIN (pouvoir à Mme BOUZERDA), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/5168 - MJC MENIVAL - AMENAGEMENT INTERIEUR ET MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE - 29 AVENUE DE MENIVAL 69005 LYON - OPERATION N° 05081001 - LANCEMENT DE L'OPERATION ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N°2015-2 - PROGRAMME N°00001 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 octobre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le vote du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « MJC Ménival - Aménagements des ex-vestiaires du FC Ménival ».

Par délibération n° 2019/4833 du 1^{er} juillet 2019, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle n°2015-2 « Aménagements Solidarités Jeunesse 2015-2020 », programme 00001.

L'opération comprend une extension de la Maison des jeunes et de la culture (MJC) par l'aménagement des anciens vestiaires libérés par la Direction des sports, intégrant la création notamment, d'une salle d'activité, d'une salle de musique, d'une salle polyvalente et d'une cuisine pédagogique.

L'opération prévoit également des aménagements au niveau de la salle Hexagone avec, notamment, la mise aux normes en matière de sécurité incendie (création d'une zone de stockage) et l'intégration des préconisations de la Fédération française de cirque (création de vestiaires genrés pour la pratique amateur).

L'opération permet enfin la mise aux normes du bâtiment en matière d'accessibilité par la création d'un ascenseur en superstructure, et la prise en compte des éléments du diagnostic accessibilité.

Après consultation conformément à la réglementation en vigueur relative aux marchés publics, ces études ont été confiées au cabinet 2:AM architecture pour un montant de 39 974,00 €HT. Il en ressort que le coût global de l'opération au stade d'avant-projet définitif (APD) est de 1 120 000 €TTC (valeur septembre 2019) dont 40 000 €TTC pour le mobilier.

Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-2 « Aménagements Solidarités Jeunesse 2015-2020 », programme 00001.

Les marchés de travaux, de coordination sécurité et protection de la santé (SPS), de contrôle technique et autres marchés d'études seront attribués conformément à la réglementation relative aux marchés publics.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la réglementation en vigueur relative aux marchés publics ;

Vu les délibérations du Conseil municipal n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 et n° 2019/4833 du 1^{er} juillet 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 5^e arrondissement ;

Oui l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

DELIBERE

- 1- Le lancement de l'opération n° 05081001 « MJC Ménival - Aménagement intérieur et mise aux normes accessibilité », est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-2 « Aménagements Solidarités Jeunesse 2015-2020 », programme 00001.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – programme n° 00001, AP n° 2015-2, opération n° 05081001, et imputées aux chapitres 20, 21, 23 et autres, fonction 422, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :
 - 2019 : 50 000 €;
 - 2020 : 800 000 €;
 - 2021 : 270 000 €
- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le Fonds européen de développement régional (FEDER), le Fonds social européen (FSE) ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY